

Mémoire pour la consultation publique sur le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne

Présenté au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques du Québec (MELCC)

Jardiner ou non? Questionnement qui m'habite depuis 2019!

J'ai été informé en 2019, suite à l'étude de biosurveillance sur l'imprégnation à l'arsenic des citoyens du quartier Notre-Dame, des effets néfastes des émanations de la fonderie Horne pour la santé de la population de Rouyn-Noranda. Puis cet été 2022, j'apprends qu'à Rouyn-Noranda, outre le risque plus élevé de développer des cancers, nos enfants peuvent naître de façon prématurée et être de petit poids, les rendant ainsi plus vulnérables. L'exposition chronique à l'arsenic, au plomb et au cadmium, présents **dans le sol** et dans l'air, peut causer des risques pour la santé. L'arsenic peut contribuer par exemple au développement de cancers, dont celui du poumon, mais aussi ceux du foie, de la vessie, du rein, de la peau et de la prostate, de même qu'entraîner d'autres problèmes comme le diabète et des troubles neurodéveloppementaux, selon la Direction de santé publique (DSPu) de l'Abitibi-Témiscamingue dans son rapport de la **caractérisation préliminaire des sols** de Rouyn-Noranda. Le cadmium peut quant à lui entraîner des dommages aux reins et aux os, tandis que le plomb peut affecter le développement du cerveau et du système nerveux central et causer des problèmes cognitifs et auditifs. La DSPu ajoute que « ces trois contaminants agissent de façon synergique, à savoir que leur toxicité est augmentée lorsqu'ils interagissent simultanément dans l'organisme ». Aucun doute quant à moi que la contamination aux métalloïdes de l'air et des sols de Rouyn-Noranda est due principalement aux contaminants rejetés dans l'air par la fonderie Horne.

53-54

53-54

Certaines personnes, me conseille de
quitter le centre-ville pour aller m'installer à quelques kilomètres de Rouyn-

Noranda.

53-54

ce qui serait bien difficile si je quittais la ville. De toute façon, j'aime ma ville et je voudrais pouvoir y vivre et y jardiner sans danger. Je souhaite sentir que ma santé et celle des miens n'y sont pas menacées. La situation est insoutenable et doit changer. Le gouvernement doit défendre la population et exiger que Glencore–Fonderie Horne respecte nos normes québécoises, tel que le demandent également les médecins de Rouyn-Noranda (nos spécialistes de la santé, non?).

Ce sont les raisons pour lesquelles je soumetts, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM_{2,5}) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.

- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées.